

DÉMOCRATES DE LA MARNE

N°1 - Oct./Nov. 2010 - journal gratuit - pour le recevoir par mail envoyez «abonnement» à modemmarne.journal@gmail.com

L'Edito



Par

Jacques Douadi

*Président du Mouvement Démocrate de la Marne
Maire de Sillery*

Chers amis,

Sur ma proposition, et avec l'accord du conseil départemental, Nicolas SCHMIT a été désigné Président délégué du MODEM Marne, dans le respect de notre gouvernance. Marie-Pierre BARRIERE est quant-à elle proposée comme déléguée départementale à nos instances nationales.

Cet acte fort marque notre volonté commune de préparer l'avenir du MODEM avec une nouvelle génération courageuse, loyale, et déterminée.

Je suis fier aujourd'hui de me mettre à leur côté, comme ils ont su le faire avec enthousiasme.

De prochaines élections départementales permettront, c'est en tout cas mon vœu le plus cher, de reconfigurer notre fédération dans ce sens.

Bonne rentrée à chacune et chacun d'entre vous, dans l'attente du plaisir de nous revoir.

Avec mon amical dévouement.

Pour comprendre la réforme des retraites

Le nombre de retraités ne cesse de croître et cette croissance n'est pas compensée par l'entrée dans la vie active des jeunes générations. La loi en débat aujourd'hui ne s'appliquera qu'au régime général qui concerne tant les salariés du public que du privé ainsi que les carrières mixtes ou les carrières intermittentes. Le régime général (CNAV) porte la plus grande part de dettes. En effet, les régimes complémentaires de l'AGIRC-ARCO ont fait preuve d'une gestion beaucoup plus prévoyante puisqu'ils disposent aujourd'hui de 58 milliards d'euros de réserves destinés à faire face aux aléas futurs. Néanmoins, ces régimes devront probablement s'aligner sur la réforme du régime général.

Une réforme injuste

Le projet de réforme prévoit qu'en travaillant jusqu'à 62 ans, les ouvriers, qui ont eu des carrières longues et des métiers pénibles, apportent 20 milliards d'euros à la CNAV d'ici 2018. Les fonctionnaires en cotisant au même taux que le privé apporteront 4 milliards. De plus, 1 milliard d'euros tiré des revenus du capital (assurances vies, parts sociales dans les banques mutuelles) seront donc encore à porter au crédit des classes moyennes et défavorisées. Mais les revenus les plus hauts (c'est-à-dire 1% des ménages les plus aisés) seront imposés à 41% au lieu de 40%, ce qui n'apportera que 230 millions d'euros supplémentaires. Rappelons que le manque à gagner pour l'Etat à cause du bouclier fiscal est de 679 millions d'euros en 2009 ! Et rien n'est prévu dans cette loi concernant les stock-options et les retraites chapeaux...

Une réforme qui divise

A partir de juillet 2011, le prolongement sera de 4 mois par an jusqu'en 2018. Cela crée une réelle injustice entre les travailleurs du même âge. Prenons l'exemple de deux travailleurs nés en 1956 : le premier a commencé à travailler à 18 ans, il devra travailler 44 ans pour obtenir une retraite à taux plein ; le second a commencé à travailler à 21 ans, il ne devra travailler que 41,5 années. Même si le dispositif carrière longue est maintenu en apparence, il faudra avoir travaillé 43 ans à partir de l'âge de 17 ans pour en bénéficier.

Les policiers, les douaniers, les pompiers, les surveillants de prison pourront continuer à partir à 52 ou 57 ans sans avoir à prouver la pénibilité de leur métier. Or, ceux du privé qui ont travaillé dans des métiers et milieux difficiles devront justifier à 60 ans d'une incapacité de travail d'au moins 20% ; ce critère est tellement restrictif que seules 10 000 salariés usés de l'industrie devraient pouvoir en bénéficier chaque année.

Les retraités ont quelques avantages fiscaux auxquels la loi ne touche pas pour des raisons électoralistes : par exemple, en revalorisant la CSG plus faible et les 10% d'abattement pour frais professionnels qui ne se justifient pas, le gain serait de 5 milliards d'euros.

Cette loi peut donc engendrer des conflits catégoriels et de générations, confirmant les thèses du sociologue Louis Chauvel qui dénonce la domination des rentiers et des anciens sur l'économie.

Une réforme non financée

Le ministre prétend de façon édifiante que la réforme est efficace car elle permet le retour à l'équilibre du régime général d'ici à 2018. Or E. Woerth va puiser dans le FRR (fonds de réserve pour les retraites) qui devait assurer la garantie des pensions au-delà de 2020 afin d'amortir la baisse démographique. Les 35 milliards de ce fonds vont servir à alimenter dès 2011 le déficit creusé par la crise jusqu'en 2018, année faussement théorique de l'équilibre qui repose sur une croissance de 2,5% par an ! Mais puiser dans le FRR permet au gouvernement d'afficher aux yeux de Bruxelles une baisse fictive d'un point et demi de son déficit...

Pour boucler le financement des retraites d'ici à 2020, l'Etat doit apporter 15,6 milliards d'euros par an. Bien des recettes prévues sont sujettes à caution : il est hautement aléatoire par exemple que l'assurance chômage puisse apporter 1,4 milliards d'euros de cotisations supplémentaires en 2018, au contraire la réforme risque d'aggraver son déficit (notamment à cause du sous emploi des seniors en France).

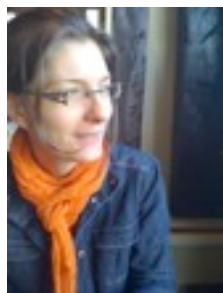
En reportant l'âge de la retraite, c'est un million de personnes de plus qu'il faudra faire travailler et la population active s'accroîtra subitement de 5%. Pour faire face à un tel choc, il faudrait retrouver le rythme de création d'emplois des années 60-70 !

Les pouvoirs publics vont donc être inéluctablement condamnés à préparer une seconde réforme en 2018 ; on sera alors confronté à un nouveau gouffre financier qui entraînera des mesures encore plus injustes et drastiques que l'actuelle réforme aujourd'hui en débat

Marie-Pierre Barrière, Michel Daudigny

NB : Les modifications accordées par N.Sarkozy le 8/9 sont insignifiantes : définir des critères de pénibilité reste une gageure, et descendre à 10% le taux d'incapacité ouvrant droit à retraite à taux plein ne concernera que 2000 salariés usés, la plus grande partie d'entre eux ayant déjà quitté l'emploi grâce au dispositif « carrières longues » ou faute d'un taux d'emploi des seniors plus important. Le sénat est en cours d'examen de procédures particulières pour les femmes.

Questions à...



Marie-Pierre Barrière

36 ans

Professeur de lettres
Maman de trois enfants

Conseillère Municipale de Mairy-sur-Marne
Délégue départementale

Démocrates de la Marne :

Dans le cadre du renouvellement des cadres du mouvement départemental, vous avez été appelé à de plus grandes responsabilités. Comment voyez-vous l'avenir de notre fédération locale pour les mois et les années à venir ?

Marie-Pierre Barrière : Le changement dans la continuité. Je suis aujourd'hui persuadée qu'on n'invente pas grand chose mais qu'on donne un nouveau visage à des intuitions qui nous précèdent. J'ai profité de l'été pour lire des écrits ou transcriptions d'interview de Jean Lecanuet : je pourrais reprendre à mon compte les axes du combat qui était le sien. Refus de se limiter au rapport de force, insistance sur l'importance d'une doctrine pour fonder l'action, pas de liberté sans responsabilité, rejet d'une politique limitée à de la technique ... Pour nous : pédagogie, militantisme, recherche de la vérité du réel, reconquête du champ politique par le citoyen éclairé. Vaste chantier !

DM : Marie-Pierre, vous avez été numéro 2 pour la Marne lors des dernières élections régionales. Quel bilan pouvez-vous en retirer ?

MPB : J'ai beaucoup apprécié cette campagne : l'équipe à construire, notre énergie collective, la confiance, les visages croisés, tout ce qu'il y a à porter, à comprendre, à retenir de ce qui anime les gens. La mission du politique est d'une richesse incroyable. Le bilan, c'est que je suis prête à recommencer jusqu'à ce que nous méritions d'être élus !

DM : Les cantonales approchent à grand pas. Comment, d'après-vous, il conviendrait de préparer et d'aborder ce scrutin ?

MPB : Il faut continuer à nous former, à nous faire connaître et à porter nos idées sur le terrain du renouvellement. Exister comme force audible et indépendante, c'est affirmer qui nous sommes entre la droite et la gauche, sans caricaturer, en martelant nos valeurs. Les domaines d'intervention du conseil général permettent aux élus d'être aux prises directes avec les réalités. Ce sont des leviers importants en matière de politique sociale responsable et pour un développement durable tenant compte des spécificités de nos territoires. Voilà pourquoi, cette élection est importante pour le MoDem : nous présenterons un maximum de candidats sur les cantons renouvelables.

A la rencontre des Jeunes Vignerons de Champagne...

Dans notre volonté de créer une nouvelle dynamique, il nous semble important d'aller à la rencontre de la société civile, des militants de toutes sortes, des associations, des experts, de monsieur et madame «Tout le monde», en bref : de retourner sur le terrain. C'est une priorité ! Il est essentiel de lancer une vaste consultation pour permettre de confronter les informations et les idées dans un but d'amélioration continue de nos propositions.



Nous avons la chance, dans notre région d'avoir une économie compétitive et porteuse d'emplois non délocalisables au travers du Champagne. C'est pour cette raison que nous avons choisi de rencontrer en premier des jeunes acteurs de cette filière.

Ainsi, Cédric Moussé, Président du Groupe des Jeunes Vignerons de Champagne, nous a accueilli au sein de ses locaux au siège du Syndicat Général des Vignerons en un bel après midi d'automne, veille des vendanges. Après nous avoir présenté le spectre d'actions du Groupe des Jeunes Vignerons, nous avons pu aborder des thèmes aussi divers que l'emploi, la formation, l'économie, la recherche et développement, l'écologie, les perspectives d'avenir.

Et c'est sur la promesse d'une collaboration future renforcée, notamment sur la transmission d'informations sur des dossiers techniques et sur un travail d'émulation pour la définition de propositions en vue de soutenir la filière viti-vinicole, que ne nous sommes chaleureusement dit : «A bientôt»...

Guillaume Lejeune

Conseiller municipal de Mareuil-sur-Aÿ
Jeune Démocrate de la Marne

L'Agenda

Café démocrate «De l'éthique en politique, est-ce possible ?»

Epervay : le 8 septembre - 20h00

Reims : le 15 septembre - 20h00

Châlons en Champagne : le 22 septembre - 20h00

Vitry le François : le 29 septembre - 20h00

5 octobre 19h00 : Réunion publique «Dettes, reprenons le combat de la vérité !» par E. Molinatti, salle municipale Saint Thierry à Reims

27 novembre : Forum démocrate «Rencontre régionale (ateliers de formations; débats de politique générale, échanges de pratiques militantes)» à Reims

date à définir : Conférence de Robert Rochefort, député européen, Vice-président du MoDem et ancien président du CREDOC, auteur de «Vive le Papy boom» et «La Retraite à 70 ans ?», sur le thème «Le péril vieux ?», Centre International de Séjour à Reims

Pour plus de renseignements contactez-nous !



Permanences : 24 bis rue Courmeaux - 51100 REIMS
102 rue Léon Bourgeois - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
modemmarne@yahoo.fr - Tel : 06 79 50 29 87



Directeurs de publication : Guillaume LEJEUNE, Emmanuel MOLINATTI - Rédacteurs : Marie-Pierre BARRIERE, Michel DAUDIGNY, Jacques DOUADI, Guillaume LEJEUNE - Édité par le MoDem de la Marne - Dépôt légal : à parution - IPNS